



Whapmagoostui
ᐱᑦᓂᓂᑦᓂᓂ

Chisasibi
ᓂᓂᓂᓂ

Wemindji
ᐱᑦᓂᓂᓂ

Eastmain
ᐱᑦᓂᓂᓂ

Waskaganish
ᐱᑦᓂᓂᓂᓂᓂ

Nemaska
ᓂᓂᓂᓂ

Waswanipi
ᐱᑦᓂᓂᓂᓂᓂ

Ouje-Bougoumou
ᓂᓂᓂᓂᓂᓂ

Mistissini
ᓂᓂᓂᓂᓂᓂ

Washaw Sibi
ᐱᑦᓂᓂᓂᓂᓂᓂ

MoCreebec
ᓂᓂᓂᓂᓂᓂ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le gouvernement de la Nation crie félicite l'ancien député Romeo Saganash pour son doctorat honorifique

Nemaska, Eeyou Istchee (1 novembre 2019) — Le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)/Gouvernement de la Nation crie tient à féliciter l'ancien député Romeo Saganash pour son doctorat *honoris causa* en droit, une distinction qui lui sera accordée par l'Université Laval lors d'une cérémonie officielle au mois de mars 2020. En tant que bénéficiaire de la plus haute distinction décernée par l'université, l'ancien député Romeo Saganash est reconnu pour ses nombreuses contributions à la réconciliation nationale et à la société canadienne.

« Nous reconnaissons la longue contribution de Romeo à l'avancement de la Nation crie et des peuples autochtones à travers le Canada et le monde, et sa remarquable défense de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Nous sommes très fiers de savoir qu'on lui accordera cet honneur bien mérité. Lors de la dernière Assemblée générale annuelle du Grand Conseil des Cris, la Nation crie lui a fait part de sa reconnaissance pour ses nombreuses contributions. Et nous avons eu d'autant plus chaud au cœur de voir d'autres institutions reconnaître son cheminement vers la justice et l'égalité pour les peuples autochtones. Nous tenons aussi à souligner l'ouverture et la générosité d'esprit de l'Université Laval dans sa décision d'octroyer cette distinction particulière à Romeo Saganash. » – Le grand chef Abel Bosum

En 2011, Romeo a été élu une première fois comme député néo-démocrate d'Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou. Il s'agissait du premier député autochtone élu au Québec. À ce titre, il a déposé un projet de loi, le projet de loi C-262, visant à assurer que les lois du Canada respectent la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Bien qu'il n'ait pas été adopté par le Sénat, C-262 continue à faire les manchettes des journaux. En effet, la Colombie-Britannique a créé un précédent canadien et a adopté le modèle dans ses propres lois provinciales.

Romeo a eu une brillante carrière. Il est devenu le premier membre de la Nation crie d'Eeyou Istchee à obtenir un baccalauréat en droit en 1989. Peu après, en 1990, il a été élu grand chef adjoint du Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee), et a aidé à orienter la Nation crie lors de moments critiques de l'histoire, soit lors de la crise d'Oka, de l'Accord du lac Meech et de la lutte de la Nation crie contre le projet Grande-Baleine, un énorme projet hydroélectrique qui aurait inondé une vaste partie du territoire traditionnel de la Nation crie.

Pendant plus de dix ans Romeo a occupé le poste de directeur des relations avec le Québec et des affaires internationales au sein du Grand Conseil des Cris. Il a travaillé sans relâche pour faire avancer les droits des peuples autochtones à l'échelle



ᓄᓐᖃᓄᓐ ᓄᓐᖃᓄᓐ ᓄᓐᖃᓄᓐ ᓄᓐᖃᓄᓐ (ᓄᓐᖃᓄᓐ)
Grand Council of the Crees (Eeyou Istchee)
Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee)

ᓄᓐᖃᓄᓐ ᓄᓐᖃᓄᓐ
Cree Nation Government
Gouvernement de la Nation Crie

mondiale, ce qui a mené à l'élaboration de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. L'année dernière, la Nation crie l'a observé avec fierté alors qu'il s'adressait à la Chambre des communes dans la langue crie pendant un débat sur le projet de loi C-91 sur les langues autochtones, un moment mémorable pour tout le monde d'Eeyou Istchee.

— 30 —

Personne-ressource : Melissa Saganash, tél. : (418) 691-1111